



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,  
DE L'OUTRE-MER  
ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

**BREVET NATIONAL DE MONITEUR DES PREMIERS SECOURS**

La Ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales,

Vu le procès verbal, en date du **2 mars 2009**, déclarant que **Alain MARCENGO**, né(e) le **08 avril 1951**, a subi avec succès les épreuves de l'examen du Brevet national de moniteur des premiers secours,

délivre à **Alain MARCENGO** le présent diplôme.

Fait à Digne-les-Bains, le **6 mars 2009**.

Pour le Ministre de l'intérieur, de l'outre-mer  
et des collectivités territoriales,  
pour la Préfet, et par délégation,  
le Directeur des services du cabinet,



Mohamed SAADALLAH.

N°2009/04/10